

Rousseau, N. et Angelucci, V. (dir.) (2014). *Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire*. Québec : Presses de l'Université du Québec

Simon Collin

Volume 40, Number 3, 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029085ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029085ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Collin, S. (2014). Review of [Rousseau, N. et Angelucci, V. (dir.) (2014). *Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire*. Québec : Presses de l'Université du Québec]. *Revue des sciences de l'éducation*, 40(3), 611–612. <https://doi.org/10.7202/1029085ar>

La consultation de l'ouvrage est facile; le texte est léger, et la structure et la mise en page facilitent le repérage. Les textes sont courts et des encadrés fournissent régulièrement des exemples ou des informations supplémentaires pouvant aider à la compréhension. Le style «manuel d'utilisation» rend le tout un peu plus concret et facile d'approche, mais cela se fait parfois au détriment du détail et de la précision. Le lecteur ne trouvera pas, par exemple, de définition détaillée, documentée et comparée du concept de citoyenneté numérique dans ce livre. L'ouvrage fournit par contre de nombreux liens vers des ressources Web pertinentes. De plus, même s'il s'agit d'une traduction, ces liens pointent vers des ressources francophones. Tous ces liens semblaient fonctionner pour le moment, mais qu'en sera-t-il dans un an ou deux? Les exemples d'activités sont globalement peu détaillés, mais les informations fournies paraissent suffisantes pour guider des formateurs expérimentés. Le fait que chaque activité soit accompagnée de liens vers des ressources externes contribue à la richesse de l'ensemble. L'une des limites de cet ouvrage réside dans le lien avec les programmes de formation. Contrairement aux ressources web proposées que l'on a adaptées à la francophonie, l'éditeur et le traducteur n'ont pas jugé utile de faire le pont avec des normes et des programmes de formation de pays de la francophonie. Toutes les propositions d'activités sont donc liées aux NETS (Normes nationales américaines en technologie pour l'éducation). On aurait ici pu améliorer la portée de l'ouvrage.

Dans l'ensemble, cette publication apparaît pertinente. Le constat à sa base est réel et incontournable. À une période où plusieurs organisations et intervenants scolaires cherchent encore comment jouer leur rôle par rapport aux technologies, cet ouvrage ne manquera pas d'être utile.

PATRICK GIROUX

Université du Québec à Chicoutimi

Rousseau, N. et Angelucci, V. (dir.) (2014). *Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire est un ouvrage collectif fort pertinent qui s'adresse aux enseignants du primaire et du secondaire. Il vise à outiller les enseignants et les milieux scolaires dans la mise en œuvre de pratiques inclusives par les technologies, en proposant *des exercices, des pistes de réflexion, voire des outils d'aide à la planification dans un contexte inclusif* (p. 3).

Le premier chapitre commence par définir les technologies d'aide à l'apprentissage, en tant que *réponse adaptative visant à réduire la situation de handicap d'un élève au sein de la classe, tout en favorisant le développement de l'autonomie* (p. 8). Il opère ensuite un rapprochement pertinent entre les technologies d'aide

et la pédagogie universelle, en les situant dans une relation de complémentarité au regard de l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Les chapitres suivants portent soit sur la présentation des types de technologies d'aide, soit sur des pratiques organisationnelles ou pédagogiques facilitant l'intégration des technologies d'aide dans une perspective inclusive. Ainsi, le chapitre 2, entre autres, expose des technologies d'aide classées par type de handicap, alors que les chapitres 3 et 4 se concentrent respectivement sur l'intérêt des logiciels libres pour la pédagogie universelle et sur les technologies mobiles d'aide. Quant aux chapitres 5 et 6, ils proposent des exemples de pratiques organisationnelles (La Cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée) et pédagogiques (appropriation des technologies d'aide par des enseignants du secondaire) pour faciliter l'intégration des technologies dans une perspective inclusive.

Cet ouvrage couvre donc diverses dimensions des technologies d'aide tout en abordant ces dernières de manière nuancée; par exemple, en rappelant que leur efficacité dépend notamment du degré d'autonomie de l'élève. En outre, plusieurs typologies ou modèles sont proposés, qui permettent d'organiser les technologies d'aide de façon claire et succincte sous des angles variés. À titre d'exemple, le chapitre 2 présente les aspects de l'apprentissage (métacognitifs, cognitifs, etc.) qui sont susceptibles d'être favorisés par les technologies d'aide. Le chapitre 3 expose les diverses dimensions ergonomiques à considérer lors du choix des dispositifs d'aide technologique. Pour sa part, le chapitre 6 décrit les étapes à suivre lors de la mise en œuvre des technologies d'aide au sein d'une équipe-école. L'appropriation et l'application de ces typologies ou modèles par les enseignants sont facilitées par la présence de nombreux outils pratiques, qu'il s'agisse de tableaux synthèses exposant les avantages et les limites des technologies d'aide, de grilles d'autoévaluation, de grille d'analyse du contexte scolaire propre à chaque enseignant, de listes de questions qui poussent à la réflexion, d'illustrations graphiques ou encore d'exemples.

En somme, cet ouvrage fournit de façon avisée des repères et des moyens concrets pour l'inclusion des élèves en situation de handicap au moyen des technologies. Reste à savoir si les enseignants disposent du temps et des ressources nécessaires pour saisir pleinement les opportunités qu'il présente.

SIMON COLLIN
Université du Québec à Montréal